

1982-2012 : l'IRPI fête ses 30 ans. Trente années au service de la propriété intellectuelle !

À cette occasion, l'IRPI a choisi de consacrer son colloque annuel à une réflexion prospective sur l'avenir du droit de la propriété intellectuelle.

En écho aux bouleversements actuels, la propriété intellectuelle est remise en cause dans son périmètre, son efficacité, sa légitimité. Elle doit s'adapter aux nouvelles technologies, répondre à la logique d'un marché sans frontière et se construire en tenant compte de nouvelles données : l'apparition de nouveaux acteurs (consommateurs, groupes de pression...), des équilibres géo-politiques différents, de multiples sources de droit.

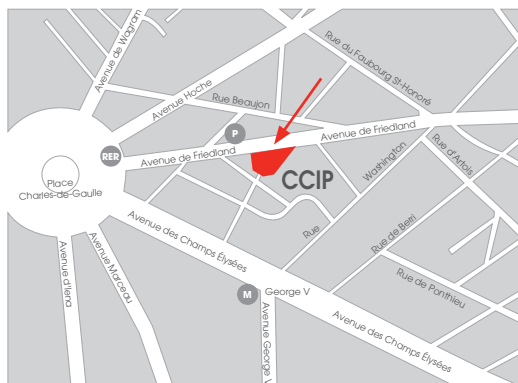
« Vers une rénovation de la PI ? » tel est le fil rouge de cette manifestation qui permettra de croiser des regards juridiques, académiques et pratiques, à la lumière des expériences étrangères et des enjeux économiques avec lesquels les entreprises doivent composer.

Renseignements et inscriptions : www.irpi.ccip.fr



PLAN D'ACCÈS

CCIP
27 avenue de Friedland
75008 PARIS
RER : Charles de Gaulle-Étoile
Métro : Georges V
Bus : 22 et 52
Parking : Étoile Friedland
face au 31, avenue Friedland



VERS UNE RÉNOVATION DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ?

*Colloque du 30^{ème} anniversaire de l'IRPI
sous le haut patronage de Francis GURRY
Directeur général de l'Organisation mondiale
de la propriété intellectuelle (OMPI)*

Mercredi 28 novembre 2012 - 9h00 – 18h00

Chambre de commerce et d'industrie de Paris
27 avenue de Friedland - 75008 Paris

P R O G R A M M E

8h30	Accueil des participants		
	Matinée présidée par Jérôme FRANTZ Président de l'Institut de recherche en propriété intellectuelle (IRPI) Membre de la CCIP, Président de la FIM		Après-midi présidée par Jean-Christophe GALLOUX Président de l'Institut de recherche en propriété intellectuelle (IRPI) Professeur à l'Université Panthéon-Assas (Paris II)
9h00	Allocution d'ouverture <i>Pierre-Antoine GAILLY, Président de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris (CCIP)</i>	14h00	LES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE FACE À LA MONDIALISATION • Le programme de l'OMPI <i>Sergio BALIBREA, Membre du Cabinet du Directeur général de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI)</i> • Comment défendre des droits territoriaux dans un marché sans frontière <i>Table ronde animée par Georges BONET, Président honoraire de l'IRPI, Professeur émérite à l'Université Panthéon-Assas (Paris II)</i> • les droits d'auteur : <i>Isabelle LEROUX, Avocat, Salans & Associés</i> • les marques : <i>Bertrand GEOFFRAY, Conseil en propriété industrielle, Beau de Loménie ; Président de l'APRAM</i> • les brevets : <i>Denis MONÉGIER du SORBIER, Avocat, Hoyng Monegier</i> <i>Intervenant privilégié : Marc MOSSÉ, Directeur des Affaires juridiques et publiques, Microsoft</i>
9h15	LE NOUVEAU VISAGE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE • La propriété intellectuelle : un objet à redécouvrir <i>Michel VIVANT, Professeur à Sciences Po Paris</i> • De la protection à la « surprotection » des droits de propriété intellectuelle <i>André LUCAS, Professeur à la Faculté de droit de Nantes</i> • La montée en puissance du gratuit <i>Séverine DUSOLLIER, Professeur à la Faculté de droit de Namur</i>		
10h15	Débats et pause		
11h15	LES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE FACE AU DÉFI DU NUMÉRIQUE • La propriété intellectuelle confrontée aux réseaux <i>Jacques de WERRA, Professeur à l'Université de Genève</i> • Un marché dans les nuages : le cloud computing <i>Pierre SIRINELLI, Professeur à l'Université Panthéon-Sorbonne (Paris I)</i> <i>Intervenant privilégié : Philippe COEN, Vice-Président de l'Association française des juristes d'entreprise (AFJE)</i>	15h30	Débats et pause
		16h30	QUELLES GOUVERNANCES POUR LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ? • Les nouvelles forces créatrices du droit <i>Pierre-Yves GAUTIER, Professeur à l'Université Panthéon-Assas (Paris II)</i> • Le Code de la propriété intellectuelle : 20 ans déjà ... et dans 20 ans ? <i>Valérie-Laure BENABOU, Professeur à l'Université de Versailles</i>
12h15	Débats		
12h45	Déjeuner-buffet	17h15	Débats
		17h45	Discours de clôture <i>Fleur PELLERIN, Ministre déléguée aux PME, à l'Innovation et à l'Économie numérique (sous réserve)</i>
		18h00	Cocktail

VERS UNE RÉNOVATION DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ?

Mercredi 28 novembre 2012

Bulletin d'inscription téléchargeable sur www.irpi.ccip.fr
à compléter et retourner à l'Institut de recherche en propriété intellectuelle
IRPI-CCIP, 81 avenue de la République – 75011 PARIS / Fax : 01 49 23 58 65

Mme M. **NOM / Prénom**

Fonction

Service

Entreprise

Code APE

SIRET

Adresse

Code Postal

Ville

Tél.

Fax

E-Mail

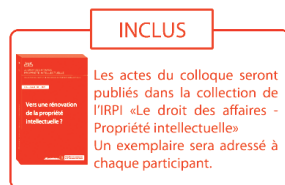
La confirmation d'inscription sera adressée par mail ; aussi nous vous demandons de bien vouloir indiquer lisiblement votre adresse électronique.

Adresse de facturation (si différente)

Personne à contacter (éventuellement)

FRAIS D'INSCRIPTION : 690 € non assujettis à la TVA –
comprenant la restauration et la publication des actes.
Ils doivent être réglés dès l'inscription.

**Souhaite recevoir une attestation de présence au titre
de la formation des avocats (7 heures validées)**



RÈGLEMENT

par chèque ci-joint
à l'ordre de CCIP-IRPI

par virement à BNP Paribas
compte n° 30004 00806 00021754767 07

par carte bancaire sur le site
www.entreprises.ccip.fr

ANNULATION ET REMPLACEMENT – Les annulations doivent être faites par écrit et parvenir à l'IRPI au plus tard 10 jours avant le séminaire. Au-delà de ce délai, un dédit de 30 % des frais d'inscription sera facturé. À la date de la réunion, les inscriptions sont définitives et l'intégralité du prix reste due. Les remplacements sont acceptés sans frais.

RENSEIGNEMENTS : IRPI : Tél. 01 49 23 58 80 – Fax : 01 49 23 58 65 - E-mail : irpi@ccip.fr

Cachet de l'entreprise

Date et signature

La CCIP collecte ces informations pour répondre à votre demande et, au-delà, pour vous tenir informé de ses offres de service. Vos données seront conservées tant que vous ne demandez pas votre désinscription. Les informations ne sont pas communiquées à des tiers. Conformément à la législation en vigueur, vous disposerez d'un droit d'accès que vous pouvez exercer auprès du correspondant à la protection des données à caractère personnel cpdp@ccip.fr. Vous disposerez également d'un droit de modification, de rectification et de suppression des données à caractère personnel vous concernant que vous pouvez exercer auprès de irpi@ccip.fr ou en cas de difficulté, auprès de cpdp@ccip.fr.